



Reflets de **La Tour**

Édition spéciale

Administration communale
Tél. 032 436 10 70
commune@courrendlin.ch



OCTOBRE - NOVEMBRE 2023

éditorial

POUR une École de la petite enfance, une décision responsable

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Le moment est venu de nous rassembler pour prendre une décision cruciale qui aura un impact significatif pour notre avenir.

La votation concernant le crédit destiné à la construction de l'École de la petite enfance est une étape majeure dans notre engagement envers l'éducation et le bien-être de nos plus jeunes citoyens et des familles.

Il est de notre devoir de veiller à ce que cette décision soit prise en toute responsabilité, en tenant compte des intérêts de notre collectivité et de la préservation de nos deniers publics.

Il est essentiel de souligner que les engagements financiers pris jusqu'à présent dans le cadre du projet de construction du nouveau complexe scolaire ont été scrupuleusement respectés.

Le bâtiment A en est un exemple éloquent, témoignant de notre

engagement à gérer les ressources publiques avec diligence et efficacité. Il en sera de même pour le bâtiment B. Nous vous l'assurons.

De plus, les exigences techniques et administratives du projet ont été respectées à chaque étape. Nous avons garanti les normes les plus élevées en termes d'environnement sain et propice à l'apprentissage et au développement des enfants qui fréquenteront cette école. Ils évolueront dans un écrin confortable, appréciable par la

Suite en page 2





combinaison et la durabilité du béton et la chaleur du bois prélevé dans nos forêts.

Nous sommes également fiers d'annoncer que les conteneurs temporaires qui ont servi de salles de classe seront revendus. Cela signifie que chaque centime investi dans ce projet est utilisé avec réflexion, reflétant ainsi notre engagement envers une gestion financière responsable.

Le projet a été conçu en deux phases pour garantir des économies tout au long de sa réalisation. Cette approche stratégique et précautionneuse témoigne de notre souci constant de maximiser la valeur de chaque franc investi dans notre communauté.

Enfin, nous tenons à vous assurer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la quotité d'impôt pour financer ce bâtiment B. Nous continuerons à gérer les ressources de manière responsable, sans peser davantage sur les épaules de nos contribuables.

En somme, cette votation est l'occasion pour nous, en tant que communauté, de prendre une décision réfléchie en faveur de l'éducation de nos enfants. Construire l'École de la petite enfance est un investissement visant avant tout à répondre à un besoin avéré, dont chaque aspect a été minutieusement réfléchi. Il s'agit parallèlement d'une étape logique dans la continuité du bâtiment A; il assure un

ensemble d'un seul tenant, en cohérence avec notre campus scolaire, dont nous pourrions légitimement être très fiers une fois qu'il sera complètement achevé!

Nous vous encourageons à voter OUI, en prenant en compte notre responsabilité et notre engagement envers la qualité de vie de notre communauté.

Votre voix compte, et ensemble, nous pouvons bâtir un avenir prometteur pour Courrendlin, Vellerat et Rebeuvelier et ses générations futures.

Joël Burkhalter,
Maire



DES CARACTÉRISTIQUES INTÉRESSANTES !



Le futur de notre éducation Pourquoi un OUI au deuxième bâtiment scolaire est indispensable

Dans un monde en constante évolution, l'éducation de nos enfants est une priorité absolue.

Alors que le premier bâtiment scolaire brille déjà comme un bijou au milieu du village, voici pourquoi nous devons dire un OUI ferme et résolu à la construction du deuxième bâtiment (B), qui fait partie intégrante du nouveau complexe scolaire de Courrendlin:

répondre à la croissance démographique: notre commune, qui comprend, outre Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat, grandit rapidement (croissance de la population de plus de 40% ces dernières années), et nos écoles doivent par conséquent suivre le rythme. Un deuxième bâtiment permettra d'accueillir dignement tous les élèves sans surpeuplement;

diversité des programmes éducatifs: deux établissements signifient plus d'espace pour offrir une gamme variée de programmes éducatifs, garantissant que chaque enfant ait la chance de s'épanouir selon ses talents;

réduction des distances de déplacement: la construction d'un deuxième bâtiment scolaire signifie que les enfants n'auront pas à parcourir

de longues distances pour rejoindre leur école, ce qui contribue à la sécurité et au bien-être de la communauté.

Flexibilité en cas de maintenance: un deuxième bâtiment offre une alternative en cas de travaux de maintenance dans le premier, garantissant une continuité de l'enseignement.

Investissement dans l'éducation: en votant OUI, nous montrons notre engagement envers l'éducation de nos enfants, et cela renforce notre communauté.

Préparation pour l'avenir: dans un monde de plus en plus compétitif,

nos enfants ont besoin d'un environnement éducatif de pointe pour réussir. Ce deuxième bâtiment, au même titre que le premier, constitue donc un investissement dans leur avenir.

En résumé, la construction de l'édifice 2 est bien plus qu'une simple extension. C'est un témoignage de notre engagement envers l'éducation, envers nos enfants, et envers l'avenir de notre commune.

En disant OUI, nous ouvrons la porte à de nouvelles opportunités pour nos jeunes et garantissons que Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat continuent de prospérer.



Un deuxième bâtiment (B) qui abritera à la fois l'école enfantine et l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers)

Cet automne marque un pas décisif dans le cadre de l'extension et de la revitalisation du site scolaire de Courrendlin avec l'inauguration du bâtiment principal pour lequel des portes ouvertes, qui ont rencontré un immense succès et l'enthousiasme des citoyen-ne-s, ont été organisées les 14 et 15 octobre derniers.

L'ensemble de l'intervention architecturale se compose pourtant de deux édifices, ainsi que du réaménagement complet de la cour d'école, qui revêt une grande importance en qualité de lieu public communal.

Afin d'atteindre son plein potentiel de ce point de vue, la cour a besoin d'un bâtiment supplémentaire, qui interagira avec les autres du site et en renforcera le dynamisme grâce au passage constant d'enfants et de jeunes dans la cour.

En lieu et place de l'école ménagère actuelle

Le nouvel édifice (B) prendra la place de l'actuelle école ménagère, dont les activités seront déplacées dans le bâtiment principal, en fonction depuis le 30 octobre 2023. Le bâtiment ainsi construit comme «solution provisoire» dans les années soixante sera remplacé par un autre à l'architecture soigneusement étudiée.

Toutes les classes enfantines regroupées

Ce deuxième bâtiment (B) imaginé lors du lancement du concours d'architecture en 2019 abritera à la fois l'école enfantine et l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers).

Plus précisément, on y trouvera cinq salles de classes enfantines, une de jeux, une autre pour les devoirs et un réfectoire, qui pourra aussi servir

à l'occasion de divers événements communaux.

Toutes les salles enfantines seront ainsi regroupées. Avec la présence de l'UAPE, le lieu «se réveillera» plus tôt et restera animé jusqu'au soir.

Une «grande maison»

Le concept guidant la planification de ce second bâtiment est la création d'une «grande maison».

L'école enfantine constitue les premiers pas de l'élève dans la vie scolaire.

L'UAPE, quant à elle, offre, littéralement, un chez-soi aux enfants qui ne peuvent pas rentrer à la maison tout de suite après l'école.

Architecture à l'échelle de l'enfant

Tout en restant dans une organisation d'espace sobre et simple, et en cherchant une cohérence et un dialogue entre cet édifice et le bâtiment de la phase A, on passe ici à une architecture plus intime, proche de l'échelle d'un enfant.

Pour des raisons d'intégration au site et ne pas jurer par rapport au bâti alentour, le bâtiment B aura une emprise au sol très modérée et une hauteur moins importante (1 étage en moins) que l'édifice A.

Les matériaux et son langage seront toutefois ceux de son grand frère: parois en béton à l'extérieur, fenêtres en bois, salles de classe et d'accueil également tout en bois.

De l'importance de nouveaux locaux

Le problème actuel se situe dans l'accueil des écoliers de 1 à 4P à l'UAPE.

Il y a en effet 9 enfants en liste d'attente, ainsi que des demandes supplémentaires pour d'autres déjà inscrits, mais auxquelles il n'est actuellement pas possible de répondre. Cela concerne 11 familles.

Or, c'est un devoir que d'accéder à leurs requêtes. Un enfant scolarisé doit en effet avoir une place dans un milieu d'accueil de son village afin qu'il puisse bénéficier, outre la scolarité, d'un encadrement parascolaire.

Grâce au projet de bâtiment B, il sera possible de répondre à cette demande en pensant différemment l'UAPE. Et selon la liste d'attente, la capacité d'accueil de l'UAPE pourra être augmentée dans le nouvel édifice.

On rappellera que les élèves de la 5 à la 8P sont actuellement accueillis à la Résidence Clos Brechon.

Une situation qui devait être provisoire, mais ils occupent ces locaux depuis 5 ans maintenant...

Le bâtiment B, c'est...

- 5 classes enfantines
- 7 enseignantes
- 1 salle de jeux UAPE
- 1 salle de devoirs accompagnés
- 1 cantine scolaire (25 places), 2 services par jour, soit 50 repas quotidiens
- 1 salle des maîtres
- 1 place de jeux dédiée

Beaucoup d'avantages objectifs

- Regroupement de toutes les classes enfantines de Courrendlin au même endroit
- Horaire similaire pour tous les élèves de 12P
- Simplification de l'organisation du Pedibus pour l'APEC (association des parents d'élèves)
- Récupération facilitée des élèves par les parents/frères/sœurs
- Sécurité améliorée → zone de mobilité douce uniquement
- Secteur de jeu éloigné des voitures
- Aucun trafic routier à proximité des enfants
- Crèche sur site
- Augmentation de l'offre pour l'UAPE et, donc, capacité pour accueillir davantage d'élèves
- Éducatrices sur site pour l'UAPE
- Regroupement des élèves 1-8P pour l'UAPE (rapatriement de Clos Brechon)
- Trajets raccourcis pour les élèves fréquentant la crèche (50 m)
- Collaboration entre la crèche et l'école pour les repas de midi, tout express confectionnés pour la crèche et les élèves qui mangent à l'école
- Meilleure collaboration entre les enseignantes des élèves de 12P, émulation pédagogique
- Harmonisation des pratiques et activités communes
- Réunionification de tous les élèves au même endroit
- Collaborations renforcées
- Classe supplémentaire pour les arrivées futures ou le coenseignement
- Proximité des classes avec les autres lieux scolaires favorisant des collaborations
- Nouvelles normes (éclairage, taille des classes → 80 m², ascenseur, mobilier adapté à l'enseignement actuel)

BON POUR LA QUALITÉ DE VIE !



UNE COMMUNE ENCORE PLUS ATTRACTIVE.





Situation actuelle des classes enfantines dans le bâtiment A

- Deux classes installées de manière provisoire pour 2023-24.
- À partir de 2024-25, accueil de la classe de transition puis, dans la foulée, celle de soutien secondaire.
- Déplacement obligatoire des deux classes enfantines à terme.
- Manque de place pour 2 ou 3 classes enfantines si le bâtiment B ne voit pas le jour.
- En cas de construction du bâtiment B (ouverture prévue: mi-2025), le pavillon qui accueille actuellement l'école enfantine pourrait devenir:
 - soit un local destiné aux sociétés communales pour des expositions, par exemple, ou d'autres activités;
 - soit un club des aînés;
 - autre option, sa destruction, puis la vente du terrain où il est situé.

Aucune décision n'a été prise à ce stade.

Comparatif entre le bâtiment A et le B

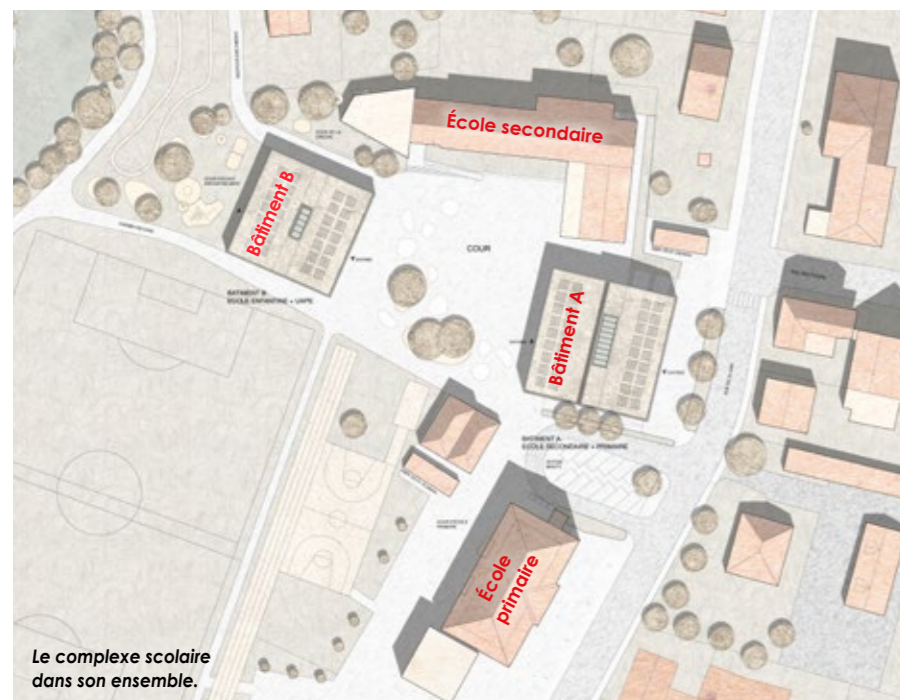
Le bâtiment A coûtera au final quelque 8,5 millions de francs pour un volume de 9200 m³ et une surface de 2300 m².

L'édifice B (environ 4600 m³) reviendrait, avec une rapide règle de trois, à 4,25 millions.

Si l'on se base sur la surface utile de 1200 m² à peu près, on arriverait à 4,4 millions.

Le devis architectural atteint toutefois 5 millions pour le bâtiment B, car il inclut une certaine marge, compte tenu de la situation géopolitique mondiale actuelle, entraînant des hausses de coûts potentielles.

Un montant qui couvre également le prix des ascenseurs et les aménagements des salles de classe des bâtiments existants (environ 500'000 fr.).



Le complexe scolaire dans son ensemble.



Le bâtiment B tel qu'il se présentera de l'extérieur.

Investissement dans l'avenir de la Commune

Ce nouveau bâtiment scolaire n'est pas seulement une dépense (sans luxe ostentatoire), c'est un investissement dans l'avenir de notre Commune. Il permettra de garantir une éducation de qualité pour nos tout-petits, assurant ainsi la prospérité à long terme de Courrendlin.

Développement de la petite enfance

Les premières années de la vie sont cruciales pour le développement des enfants. En investissant dans un environnement d'apprentissage adapté à leurs besoins, nous donnons à nos jeunes un excellent départ dans la vie.

Amélioration de la qualité de vie

Un établissement scolaire dédié à la petite enfance bien équipé et de qualité contribuera à améliorer la qualité de vie des familles. Cela offre aux parents la tranquillité d'esprit en sachant que leurs enfants sont entre de bonnes mains.

Renforcement de la communauté

Une école pour la petite enfance renforce le tissu social d'une commune. Les parents se réunissent, les enfants se lient d'amitié, et cela crée un sentiment d'appartenance à la communauté.

Attractivité pour de nouvelles familles

Une infrastructure éducative de qualité est un atout majeur pour

attirer de nouvelles familles à Courrendlin. Cela stimule la croissance de la population et l'économie locale.

Utilisation efficace des ressources

En centralisant les ressources éducatives pour les jeunes enfants, nous pouvons utiliser nos ressources de manière plus efficace, ce qui représente un choix financier judicieux.



Témoignage

«Une construction nécessaire et réussie»

Roland Jecker, enseignant à la retraite, à propos du bâtiment A qu'il a visité

«On doit, toutes et tous, se réjouir de la construction ou de l'agrandissement d'une école permettant ainsi, dans d'excellentes conditions, d'y perpétuer l'apprentissage des connaissances fondamentales, le développement personnel et une forme de vie sociale pour les femmes et les hommes de demain.

Implantée entre l'école primaire largement centenaire et l'école secondaire de soixante ans sa cadette, la nouvelle construction en impose par son volume et sa forme géométrique trônant fièrement avec ses façades modernes en béton, ses larges baies vitrées partiellement occultées par des tasseaux

verticaux en bois donnant ainsi un style de relief de très bon aloi.

Après avoir choisi une des deux entrées où le bois est particulièrement présent, on pénètre dans le bâtiment et, tout de suite, un puits de lumière venant d'une ouverture vitrée sur le toit invite le visiteur à aller voir plus haut.

Grâce à une construction en demi-étages le long de corridors transversaux qui donnent accès aux escaliers et aux différents locaux, on n'a aucune difficulté à s'orienter.

On est étonné par les dimensions de ces passages qui sont aussi équipés, juste à côté des escaliers, de banquettes pour s'asseoir, donnant ainsi un côté convivial et jeune à ce bâtiment.

Les parois internes de toutes les salles, ainsi que les plafonds, sont en bois naturel régional.

Les salles de classe sont spacieuses avec des armoires en bois naturel également et de larges fenêtres permettent de profiter au maximum de la lumière du jour. Chaque local d'enseignement bénéficie de tous les équipements pour un travail interactif. Ce qu'il y a de remarquable dans ce nouvel espace, c'est que des élèves de tous les degrés vont se côtoyer pour découvrir et apprendre.

Voilà donc de la belle ouvrage au service de la jeunesse et à disposition du corps enseignant.

Certes et inévitablement, des remarques vont fuser concernant l'architecture, les matériaux, les couleurs ou encore les équipements de cet agrandissement. Rien de plus normal et accordons, en toutes choses à l'humain, de faire valoir son esprit critique.»

Un engagement envers l'éducation

En votant OUI le 19 novembre 2023, nous montrons notre engagement envers l'éducation de nos enfants, témoignant ainsi des valeurs de notre communauté.

La réussite de ce projet peut servir d'exemple à d'autres initiatives communautaires ultérieures, prouvant notre capacité à investir dans notre propre développement.

En conclusion, voter OUI à la construction de ce bâtiment scolaire destiné à la petite enfance est une décision qui profitera non

seulement à nos tout-petits, mais également à tous les administrés de la commune fusionnée.

C'est un investissement dans le futur, la qualité de vie et l'attractivité de Courrendlin.

Le complexe scolaire ne serait pas complet sans ce bâtiment B



Dessins : Jean-Paul Bovée